

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-467-1935 Divers

n° 69-467-1935

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 467 du 31/10/1935

Date de publication
18 octobre 1935

Date du numéro
31 octobre 1935

TEXTE INTÉGRAL

le loyer mensuel du rez-de-chaussée du local du bâtiment « les Mouettes » occupé par les bureaux de la trésorerie est fixé à 150 francs.